



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accès à plus de formations sur le terrain pour les infirmières

Question écrite n° 17362

Texte de la question

M. Quentin Bataillon attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'accès à plus de formations sur le terrain pour les infirmières. Plusieurs syndicats d'infirmiers et étudiants dénoncent des compétences dévalorisées et non reconnues. Cette profession est une des plus demandées au sein de Parcousup. Malheureusement, plus de 10 % des étudiants abandonnent en première année. Ils ne retrouvent pas ce qu'ils attendaient dans cette formation. Ils souhaitent avoir plus d'expériences au contact de professionnels de santé durant leur cursus. En conséquence, il souhaite savoir si le Gouvernement prévoit d'améliorer la formation des infirmières en se rapprochant du terrain dans la réforme de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Quentin Bataillon](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17362

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3165

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)